

A portrait of a young woman with long, wavy, light brown hair, smiling slightly. She is wearing a black top and small gold hoop earrings. The background is a blurred outdoor setting with green grass and trees.

PROGRAMME ÉLECTORAL 2021

JULIETTE CÔTÉ-TURCOTTE

CANDIDATE INDÉPENDANTE
CONSEILLÈRE DE VILLE · DISTRICT DELORIMIER

AMÉNAGEMENT URBAIN

Sanitaires

- Installer (et/ou rendre accessibles celles déjà en place) **toilettes publiques** non genrées, accessibles pour **tous.tes à travers la ville**
 - Assurer leur **entretien** régulier et leur **accessibilité** pour les personnes vivant avec un handicap
 - Mettre en place des distributeurs de produits d'hygiène menstruelle gratuits dans l'ensemble des toilettes publiques.

Construction

- Instaurer une **coordination des chantiers** à Montréal afin d'éviter les problèmes en découlant qui affectent les citoyens.
- Veiller à une meilleure **planification des chantiers** :
 - Assurer des **processus de consultations** ainsi qu'une communication active avec les résidents.es.
 - Éviter les chantiers non essentiels en masse dans un secteur donné ; établir des priorités claires.
- Considérer, lors de l'élaboration des plans d'embellissement dans les parcs et espaces publics, **des options moins polluantes et envahissantes que des chantiers de construction majeurs.**
 - Favoriser les plans d'architecture et d'urbanisme qui conservent davantage les installations existantes dans la mesure du possible.
- Opter pour des installations et des matériaux **durables.**

Accessibilité

- Assurer l'**accessibilité universelle** de tous les lieux publics.
- Promouvoir et améliorer le programme de financement aux lieux privés qui souhaitent aménager les infrastructures nécessaires à l'accessibilité universelle.
- Ajouter au devis des travaux municipaux une clause obligeant les entrepreneurs à maintenir **l'accessibilité universelle, particulièrement des trottoirs, pendant la durée des travaux.**

Verdissement

- Élaborer une politique ambitieuse visant le verdissement **des parcs et des espaces publics.**

Agriculture urbaine

Financer et encourager les initiatives d'agriculture urbaine visant l'autosuffisance alimentaire

- S'engager à trouver toutes les opportunités possibles d'acquérir des terrains dédiés à la formation de **jardins communautaires.**
- Considérer l'installation de **bacs de jardinage** dans les parcs et sur les banquettes de trottoir pour les résidents.es à proximité qui souhaitent participer à la création et l'entretien de ceux-ci.

ENVIRONNEMENT

Gestion des matières résiduelles

- Encourager et soutenir les commerçants dans **leur participation au recyclage commercial** en leur fournissant des services de cueillette gratuitement.
 - Analyser la possibilité d'étendre le service aux **institutions publiques**.
- **Améliorer la gestion des matières résiduelles dans les parcs**, par :
 - L'installation de recyclage, compost et poubelles en quantité suffisante selon les meilleures pratiques.
 - La sensibilisation à cet égard en créant, pendant la période estivale, une patrouille environnementale.
- Financer et promouvoir le **zéro déchet**.
 - **Subventions** offertes directement en magasin.
- **Interdire la styromousse** sur l'île de Montréal
- Améliorer et étendre **le réseau de compostage** aux commerces.
- Étendre la réglementation prévue contre le plastique à usage unique **à tous les produits à usage unique jetables**

S'engager à protéger et à entretenir tous les espaces verts sur l'île de Montréal

- Mettre en place une réglementation municipale visant à **assurer cette protection**.

CULTURE

Art urbain

- Assouplir la réglementation actuelle pour **valoriser l'art urbain**, forme d'expression artistique qui fait rayonner notre ville.
- Installer des **infrastructures culturelles** et réserver des **espaces dédiés** au rayonnement de la culture montréalaise.

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

Sécurité

- S'assurer que la réglementation aux **traverses piétonnes** est respectée, afin de sécuriser les piétons.es
- Considérer et évaluer l'aménagement de **rues apaisées**; rues étroites et partagées.
- Assurer l'application de la politique « **vision zéro** » lors de l'aménagement des espaces de circulation en gardant en tête que la priorité doit être accordée au plus vulnérable

Valorisation et facilitation de l'autopartage

Transport collectif

- Lutter pour la **gratuité des transports en commun** sur tout le territoire montréalais.
 - Débuter par la gratuité pour les **moins de 25 ans** et les **aînés.es**.

- **Restructurer le service de transport de nuit**
 - Étendre les heures d'ouverture des métros
 - Revisiter le réseau d'autobus de nuit afin de répondre à la demande
- Rendre **nos métros plus accessibles** pour les cyclistes et les personnes à mobilité réduite :
 - Installation **d'ouvre-portes automatisés** à l'entrée des métros
 - Installation **d'ascenseurs** dans toutes les stations de métro

LOGEMENT

Taxes foncières

- Instaurer une **taxe progressive sur les propriétés multiples**; régulée en fonction du nombre de propriétés acquises par un particulier ou une entreprise (commercial/résidentiel/industriel).
- Se positionner en faveur de toutes les demandes **d'exemption des taxes foncières des organismes communautaires** auprès de la Commission municipale du Québec (conformément à la loi), ex.:
 - Maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.
 - Refuges pour personnes en situation d'itinérance.

Règlementation

- **Interdire l'utilisation de plateformes de location résidentielle** à court terme (de type « AirBnB ») pour les établissements n'ayant pas d'accréditation de la CIT.
- Tolérer les **installations extérieures** sur l'ensemble du territoire montréalais pour les personnes sans domicile fixe tout en assurant une communication active avec les acteurs concernés.

Ajouter des conditions à caractère social aux permis de construction et de rénovation.

- **Obligation de loger les locataires pendant la durée des travaux.** Il s'agit d'une mesure implantée avec succès à New Westminster pour s'attaquer au phénomène des rénovictions.
- Interdiction d'**augmentation abusive des loyers** pour les nouveaux locataires emménageant suite à des travaux effectués dans le logement.

Création d'une nouvelle catégorie de zonage résidentielle, soit « locatif » pour éviter la conversion en condominium ou autres types de copropriété.

Instauration rapide d'un registre des baux à l'échelle municipale

(tel que promis par plusieurs candidats à la mairie).

Renforcement des interventions sur la salubrité des logements :

- Mesures **coercitives** et amendes significatives pour les propriétaires malveillants.
- Augmenter les ressources dédiées à la Division des permis et inspections

Achat des bâtiments vacants actuels.

Il y a environ **30 bâtiments vacants** actuellement sur le Plateau Mont-Royal, lesquels pourraient être acquis par la Ville, afin de, notamment :

- **Céder ou louer ceux-ci à des organismes ou des projets citoyens visant à créer des espaces de cohabitations abordables et accessibles**, dont des initiatives comme L'UTILE, les habitations communautaires Loggia et la Maison d'innovation sociale.
- Réserver ces terrains afin que ceux-ci servent au **logement social**.

Création d'un Fonds municipal pour les projets de logement coopératifs ou communautaires.

Formation d'un centre d'aide et d'information municipale pour les locataires ;

- S'assurer que les lois provinciales et les règlements municipaux soient **respectés et accompagner les locataires lorsque nécessaire**.

Faire pression, auprès des autres paliers gouvernementaux, en vue d'une augmentation du financement pour la réfection et la construction de logements sociaux.

Depuis les années 90, le gouvernement fédéral a considérablement réduit le financement accordé aux logements sociaux.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVITÉ

Aux citoyennes et citoyens du district DeLorimier, je m'engage à:

- À vous fournir un **document sommaire** de toutes les assemblées municipales (à tous les mois) en complémentarité avec la création d'une plage horaire où **je serai disponible pour répondre à vos questions et écouter vos propositions/commentaires.**
- À **rencontrer régulièrement les groupes citoyens du Plateau Mont-Royal** afin de représenter fidèlement vos intérêts au conseil de ville.
- À **travailler en collaboration avec les organismes communautaires du quartier afin de rejoindre une plus large partie de la population.**
- À mettre en place des **sondages/consultations** à l'échelle locale pour savoir ce que les citoyens.nes ont besoin/aimeraient.
- Représenter les revendications des groupes citoyens tels que « **La planète s'invite à la mairie** ».

Politique de réconciliation ambitieuse avec les communautés autochtones

- Établir un **droit de regard** sur les divers projets qui ont un impact direct ou indirect sur leurs intérêts.
- Promouvoir la **participation active** des communautés dans les multiples instances municipales.
- Créer des **ententes relatives aux services communs**.
- Poursuivre le **protocole de résolution** des différends afin de parvenir à une réelle réconciliation.

Organismes communautaires

- Reconnaître leur expertise terrain en augmentant la **fréquence des consultations**.
- Promouvoir un **meilleur soutien** à leur égard.

Les communs

- **Financer et supporter les initiatives de commun** (à but non lucratif) : lieu de partage de connaissances, de bien et de services, tel que l'organisation Solon à Montréal.

ÉCONOMIE LOCALE

- Mettre sur pied un **programme d'aide et d'information aux commerçant.e.s** qui souhaitent se lancer en affaire pour stimuler l'entrepreneuriat et l'économie locale.
- Valoriser les **monnaies locales** montréalaises telles que l'îlot.
- Resserrer la **règlementation sur le zonage commercial afin de favoriser les petits locaux commerciaux et éviter les grandes surfaces**.

SPVM

- **Redéfinir clairement le mandat de la police qui se retrouve présentement à intervenir dans plusieurs situations pour lesquelles le corps policier n'est pas formé et qualifié.**
- **Suggérer des orientations claires au SPVM** afin d'accélérer le changement de la culture policière en parallèle avec des coupes budgétaires investies dans les corps policiers.
- Engager une démarche de recherche sérieuse afin de trouver **un·e Chef·fe de police progressiste** qui souhaite redresser la structure actuelle du SPVM et y amener une nouvelle approche basée sur la conciliation.
- Travailler en collaboration avec les CISSS de la ville de Montréal et mettre de la pression sur le gouvernement provincial pour obtenir **davantage d'intervenants·es sociaux·ales sur le terrain qui accompagneront les policiers·ères.**
- Mettre en place des **équipes intégrées** pour l'accueil des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale.
 - Il nécessite, ici, d'ouvrir une discussion avec le gouvernement provincial pour obtenir ces ressources.
- Mettre en place davantage de **conseils de conciliation** visant à établir une collaboration serrée entre les organismes communautaires, la police et les autres services municipaux.
- Mettre en place des **programmes de formation à long terme** en collaboration avec des organismes communautaires, notamment sur le racisme systémique et l'accueil des victimes de violences conjugales et d'agressions sexuelles.

- Création **d'équipes de sensibilisation** visant à remplacer et à réduire la présence policière dans la sphère publique.
- Mettre de la pression sur le gouvernement provincial pour changer le modèle éducatif des corps policiers.

**Toutes questions,
commentaires ou
suggestions sont les
bienvenus, n'hésitez
pas à m'écrire.**